



Sortir d'une indivision entre cohéritiers

Par **Torcheboeuf Alain**, le **19/11/2016** à **15:20**

Ma mère est décédée il y a 9 ans, sa succession a été réglée. Mon père est décédé il y a 5 ans. La majeure partie de ses biens a été vendue au profit de ses héritiers. Nous sommes 6 frères et sœur. Il reste en indivision quelques parcelles de terre estimées à 1600 € et 2400 € sur un compte. Deux de mes frères voudraient reprendre les terres mais ne s'entendent pas entre eux.

Pour moi je voudrais ne plus entendre parler de ces histoires et me retirer de l'indivision en abandonnant ma part à mes frères et sœur.

Comment dois-je procéder ?